



Janvier 2021 - Lettre d'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine

--



Actualité de l'État

Vœux de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la Gironde



A l'occasion de ses vœux à la presse, la préfète de région a fait le point sur les dossiers d'actualité, en particulier la crise sanitaire et ses conséquences économiques, la grippe aviaire qui frappe plus particulièrement les Landes et les Pyrénées-Atlantiques, les mesures d'urgence et le plan France Relance. En 2021, l'État défendra quatre ambitions en Nouvelle-Aquitaine : coller aux territoires, accélérer la transition énergétique, relancer l'industrie et renforcer la cohésion.

[Lire le discours](#)

--



Environnement

Rénovation énergétique : mise en œuvre du programme SARE



La préfète de région a signé, le 18 janvier, la convention de mise en œuvre du programme Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE) en Nouvelle-Aquitaine. Cette convention permettra d'accélérer et d'amplifier la rénovation énergétique des logements en améliorant l'accompagnement des ménages et en mobilisant les dispositifs financiers d'aide aux travaux existants (MaPrimRénov, aides Anah). Au total, 27,3 M€ seront mobilisés sur 3 ans dont 13,7 M€ financés par l'État.

[Lire la convention](#)

--



2^e vague des lauréats du fonds d'investissement dans les territoires



16 nouveaux lauréats du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires ont été sélectionnés par la préfecture et le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la deuxième vague de l'appel à projets « soutien à l'investissement industriel dans les territoires » et du déploiement du plan France Relance. Ces 16 nouveaux projets représentent près de 9 millions d'euros de subventions mobilisées par l'État pour un total de 41 millions d'euros d'investissements productifs à l'échelle de la région.

[Consultez la liste des lauréats](#)

Premier bilan du plan « 1 jeune 1 solution » en Nouvelle-Aquitaine



Depuis le lancement du dispositif « 1 jeune 1 solution », en juillet dernier, plus de 36 434 jeunes et plus de 23 207 employeurs ont bénéficié des aides financières de l'État en Nouvelle-Aquitaine. Ce plan massif de soutien à l'emploi des jeunes va se poursuivre au-delà de janvier 2021. Une campagne de communication est actuellement menée avec Pôle emploi et les missions locales pour informer les jeunes des solutions existantes et encourager les entreprises de la région à embaucher.

[En savoir plus](#)

Les chiffres de l'emploi en Nouvelle-Aquitaine au quatrième trimestre 2020



L'État - Direccte - et la direction régionale de Pôle emploi ont publié les statistiques relatives aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au quatrième trimestre 2020 en Nouvelle-Aquitaine. Le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit sur le trimestre à 294 090. Ce nombre baisse de 3,9 % sur le trimestre (soit - 11 960 personnes) et progresse de 6,8 % sur un an.

[Retrouvez les chiffres par département](#)

--



Comité de concertation sur la liaison Poitiers-Limoges



Fabienne BUCCIO a réuni un comité de concertation sur la liaison Poitiers-Limoges le 25 janvier avec les préfets de la Vienne et de la Haute-Vienne, les élus locaux et les présidents des chambres consulaires des deux départements. Cette réunion a permis d'examiner les projets d'aménagements de la RN147 inscrits au contrat de plan État-Région et d'étudier un projet de mise en concession à 2x2 voies de cet itinéraire.

[Plus d'informations](#)

--

Cohésion sociale



4ème conférence régionale des acteurs de la stratégie pauvreté



La 4^e conférence régionale des acteurs de la lutte contre la pauvreté s'est tenue le 14 janvier sur le thème de l'inclusion numérique en présence de Cédric O, secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques et de Marine JEANTET, déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté. L'occasion de rappeler l'engagement fort de l'État, qui se traduit par la mobilisation de plus de 1,8 milliard d'euros au niveau national en complément des mesures initiales de la stratégie pauvreté (8Mds), des mesures exceptionnelles prises pendant la crise (1,5 Md) et des mesures du plan de relance (6Mds).

[En savoir plus](#)

--



Agriculture

Signature du pacte alimentaire



La préfète de région a signé, le 7 janvier, un « pacte alimentaire » avec le Président du Conseil régional et les représentants des différents maillons de la chaîne alimentaire. Les signataires s'engagent pour une alimentation durable, locale, saine et équitable en Nouvelle-Aquitaine, en s'appuyant notamment sur des modes de production et de distribution plus respectueux de l'environnement et des produits locaux de qualité. Une feuille de route précisera prochainement le plan d'actions sur 2021-2025.

[Lire le pacte](#)

Appel à projets fonds friches



Dans le cadre du plan France Relance, la région Nouvelle-Aquitaine dispose d'un fonds de 16 millions d'euros sur 2 ans pour financer le recyclage de friches et de fonciers artificialisés pour des projets d'aménagement urbain, de revitalisation des centres-villes et de relocalisation d'activités. L'appel à projet lancé en partenariat avec le conseil régional, s'inscrit pleinement dans la trajectoire vers « zéro artificialisation nette » fixée par le Gouvernement et contribue à la mise en œuvre de la stratégie de l'État en région pour une gestion économe du foncier.

[Tout savoir sur l'appel à projets](#)

L'État s'engage aux côtés des agriculteurs pour réduire les phytosanitaires



En Nouvelle-Aquitaine, près de 1 300 structures agricoles ont bénéficié en 2020 du dispositif national d'aide aux investissements pour l'acquisition de certains matériels permettant de réduire significativement les produits phytosanitaires, ainsi que certains matériels de substitution à l'usage de produits phytopharmaceutiques, pour un montant d'aide de plus de 13 millions d'euros. Ce dispositif est prolongé en 2021 grâce au plan France Relance.

[En savoir plus](#)

--

Culture - jeunesse - sport



L'État au soutien du secteur culturel



La préfète de région a rencontré une quarantaine de représentants du secteur culturel pour évaluer avec eux les perspectives d'une réouverture graduée des lieux culturels, lorsque les conditions sanitaires le permettront. Depuis le début de la crise, l'État a mobilisé au plan national plus de 7 milliards d'euros à destination du secteur culturel, toutes mesures confondues, dont 2 milliards d'euros au titre du plan France Relance – plus de 20 millions de crédits territorialisés en Nouvelle-Aquitaine – pour répondre de manière massive et globale à la volonté de reconstruction des secteurs culturels et de refondation des politiques publiques.

[En savoir plus](#)

En bref

→ Déploiement du **service national universel** en Nouvelle-Aquitaine : 2650 jeunes de 15 à 17 ans attendus d'ici la fin 2021 dans la région. [Lien pour s'inscrire.](#)

→ Consulter les **lettres d'information du plan France Relance en Nouvelle-Aquitaine** du mois de janvier 2021 sur [le site internet des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine.](#)

→ Fin des travaux de mise en accessibilité de la gare de Rochefort pour un montant de 5,2 millions d'euros, co financés par l'État à hauteur de 38,5 %. [Lire le communiqué de presse.](#)

--

Suivez l'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde sur les réseaux sociaux



Pour se désabonner de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: [se désabonner](#)

© 2021 en Gironde

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.